

# “Sans frapper”, un documentaire doux face à la violence du viol

Lorena Bertin

Plus de 80% des femmes **victimes de viol** connaissent leur agresseur. Un chiffre qui trouble et qui mérite que l'on se penche sur le sujet. Ada est venue chercher la réalisatrice **Alexe Poukine** après la diffusion de son dernier film. Elle lui raconte son histoire en pensant qu'elle mérite d'être partagée. *“Je pensais savoir ce qu'était que le viol mais en l'écoutant, je me suis rendue compte que je n'en avais aucune idée”*, nous confie la **réalisatrice**. Sorti en Belgique en 2019, il a fait le tour des festivals du film et sort ce mercredi 9 mars en France. Ce documentaire met avant le traumatisme du viol, très compliqué à cerner car les victimes elles-mêmes ont du mal à l'identifier. Ada a écrit un texte qu'Alexe a fait réciter par des **témoins**. Pour la plupart, cette histoire leur parle, en tant que victimes, auteurs ou experts. Elle leur fait écho. *“Car finalement on est tous concernés”*. L'**histoire d'Ada** et celles des personnages s'entremêlent. Malgré quelques variantes, l'histoire n'est pas individuelle, elle est toujours la même et se répète sans cesse.



La réalisatrice Alexe Poukine

## Une histoire commune et bien trop universelle

Lorsque Ada prend la parole, elle réalise qu'elle n'est pas seule, qu'il y a un *“nous”* et que ce drame arrive aux **femmes** de tout âge, de toutes les origines et de tous les milieux. Une victime a besoin d'un récit collectif auquel elle peut s'identifier. C'est aussi pour ça qu'avec l'**affaire Weinstein**, la parole s'est libérée, parce que les femmes se sont senties en

confiance. Alexa était en plein tournage donc au premier rang lorsque le mouvement **Me Too** a éclaté. *“J’ai ressenti autour de moi le besoin urgent de parler et dénoncer”*. Ce **documentaire** aborde quasi tous les aspects du viol, comme la prescription ou la démarche de porter plainte. En 2020, seulement 12% des victimes de **viols** ont porté plainte. *“Quand on voit que les plaintes ne vont pas toutes jusqu’au procès, on peut se poser la question de la culture du viol, s’il y a une autorisation sociétale à violer. On pourrait imaginer une inversion de la charge de la preuve par exemple, que ce soit à l’agresseur présumé de prouver que la victime était consentante”*. En plus de raconter une histoire commune donc, ce film raconte une histoire politique. *“Les femmes subissent des violences financières, physiques et morales au quotidien. Mais c’est la société toute entière qu’on doit rééduquer, pas seulement les individus”*. Alexa pense que sans le mouvement Me Too, un documentaire d’auteur comme le sien passerait outre et n’intéressait personne, preuve qu’on est sur le bon chemin même si ce n’est que le début.

## **Le violeur n'a pas de profil type**

De façon surprenante, deux hommes témoignent et avouent avoir déjà commis le **crime de viol**. L’idée de les avoir mis en avant est de déconstruire l’idée qu’on se fait du violeur. *“La représentation du viol est fautive, la plupart des gens pensent qu’ils sont commis la nuit par des gens armés et psychopathes mais en grande majorité, ils sont perpétrés par des gens “très bien”, des pères de famille, de chouettes collègues”*. Le but de la **réalisatrice** est de faire prendre conscience aux hommes qu’ils ont pu à un moment donné être **auteur** d’un viol. *“ Si on continue à véhiculer l’image d’un monstre, personne ne va se poser la question parce que personne ne veut être un monstre”*. On est loin de pardonner, d’excuser ou de justifier mais simplement d’expliquer que parfois l’auteur n’est pas conscient de ce qu’il est en train de faire, notamment dans les relations de couple. Alexe nous confie qu’après la **projection du film** (déjà sorti en Belgique), des hommes sont venus lui dire qu’ils avaient pris conscience de certains actes et qu’ils allaient recontacter des femmes qu’ils ont connu dans leur jeunesse. Une situation qui donne de l’espoir. Maintenant que les femmes connaissent les enjeux, c’est aux hommes d’en prendre conscience.